



PRIME EXCEPTIONNELLE

Aux ordres de Manu, dit « Jupiter » et sous la pression et le combat de la plèbe, le groupe EDF nous accorde aujourd'hui une prime « exceptionnelle » de 800€ pour les salaires inférieurs à 30000€ annuels et 500€ pour les salariés touchant entre 30000 et 40000€ annuels.

Mais ce n'est pas une prime « exceptionnelle » pour acheter la paix sociale dont nous avons besoin ! Nous avons besoin d'augmentations justes et pérennes nous permettant de vivre durablement de notre travail !

Cette prime prouve que c'est possible !
Son attribution prouve que seule la lutte paye !

Nous exigeons à sa place une augmentation de 800€ annuels pour les salariés touchant moins de 30000€ et de 500€ annuels pour les salariés touchant entre 30000 et 40000€.

Soit un premier pas vers nos revendications qui sont et qui restent de 1700€ net mensuels pour le smic, d'une augmentation de 400€ net mensuels pour tous et de 32h00 de travail hebdomadaire.

Nous appelons aujourd'hui toutes les forces syndicales de l'entreprise à suivre l'exemple du peuple et à se battre pour l'intérêt de tous !

Nous invitons tous les salariés syndiqués ou non de NOTRE entreprise à discuter entre eux des moyens à utiliser pour obtenir ces augmentations.

Seul le rapport de force permet de grandes victoires, pas les discussions entre collaborateurs dans les salons feutrés.

(Mai 1968 = 35% d'augmentation du smic, 7% d'augmentation des autres salaires, 40h00 hebdomadaires)

 **32H**
 **1700** MINIMUM